

USINE D'ALUMINIUM DE MARTIGNY

La reprise...

MARTIGNY. – 19 mars 1985, l'usine d'aluminium de Martigny subit le plus grave attentat que le Valais ait jamais connu. Le cœur des installations est détruit et 120 employés se retrouvent sur le carreau. 317 jours plus tard, l'entreprise tourne à nouveau. A 95 % de ses possibilités.

Avec à la barre un conseil d'administration qui a eu le courage de continuer et... 120 employés qui ont vu avec soulagement s'éloigner le spectre du chômage. Les auteurs du forfait, eux, narguent toujours la justice...

L'heure est à la reprise du côté des Vorziers. Après avoir craint que l'attentat du 19 mars ne porte un coup fatal à la vie de la grande entreprise octodurienne, chacun aujourd'hui applaudit des deux mains à cette «renaissance».

Le pari était pourtant audacieux. En plastiquant les cinq transformateurs, les terroristes avaient détruit bien plus que de quelconques installations. Ils tuaient là le cœur de l'entreprise. Et paralysaient du même coup – durant de longs mois – un important outil de production.

La direction a donc dû s'entourer de certaines garanties avant de décider la reprise des activités. L'aval des assurances a naturellement contribué à ramener un brin de sérénité en Octodure. Mais la couverture des compagnies concernées n'aurait jamais suffi à éponger la casse, estimée entre 15 et 18 millions de francs. Selon certaines sources proches de la direction, les actionnaires ont donc dû consentir un effort qui se chiffre à trois millions de francs environ pour permettre le redémarrage.

Optimisme mesuré

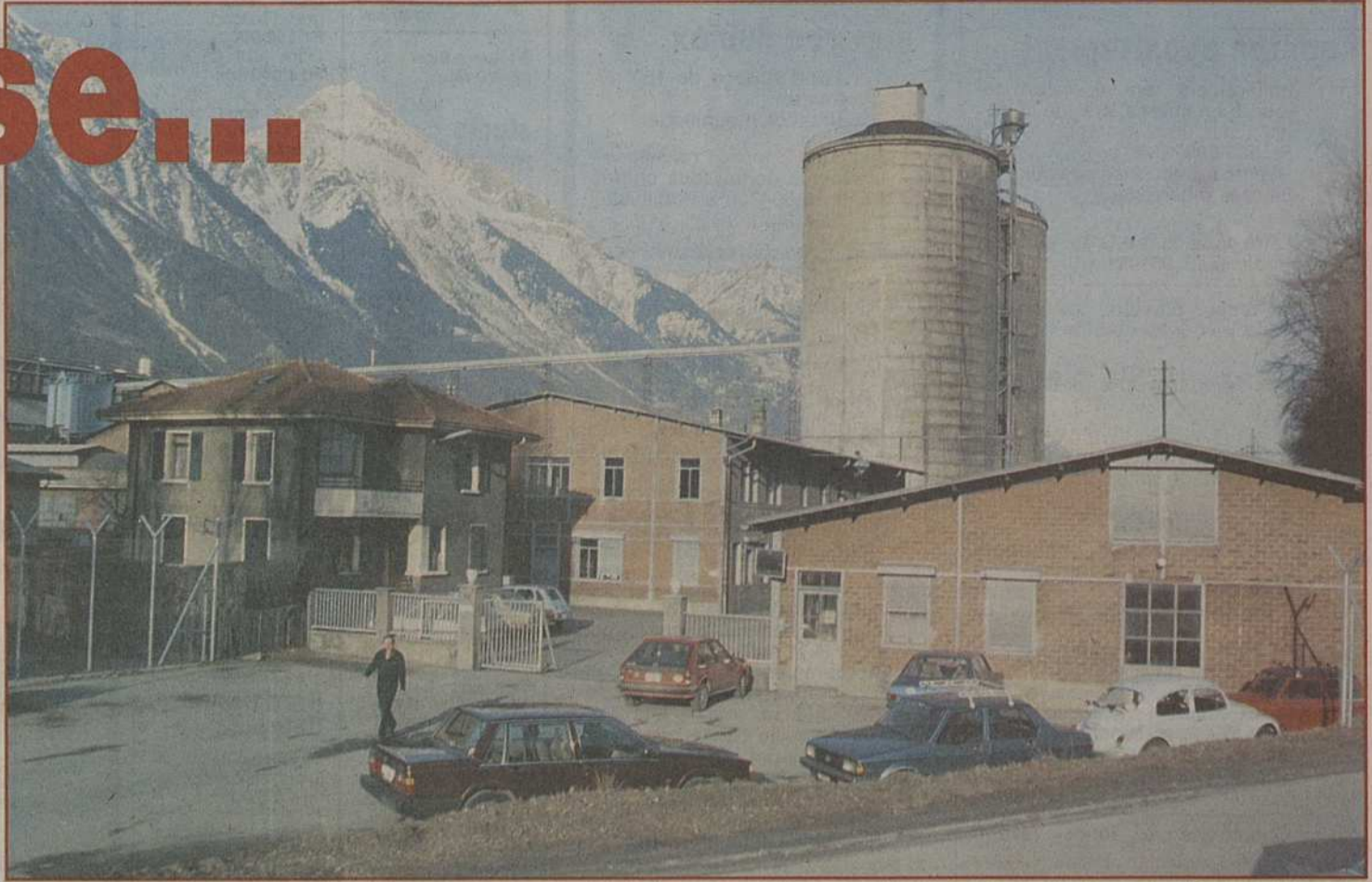
L'effort financier consenti par les actionnaires a trouvé son pendant chez les ouvriers. Les 120 collaborateurs – menacés de chômage durant quelques semaines – ont fait le poing dans la poche. Et

ont mis tout leur cœur à la remise en état des installations. Il fallait, en effet, nettoyer les 52 fours du minerai d'aluminium figé par la mise hors circuit des cinq transformateurs. Des transformateurs qui ont naturellement dû être remplacés. Résultat: l'usine a commencé à tourner au ralenti au mois de novembre. Aujourd'hui, elle a retrouvé tout son potentiel de production, même si on n'utilise que le 90 à 95 % de ses capacités. Commandes obligent.

Car, en plus d'importants investissements nécessaires à la reprise, l'usine d'aluminium a dû composer avec un manque à gagner certain dû à une longue inactivité. Les clients ont certes fait preuve de patience. Mais il est indéniable que cet attentat a coûté des contrats à la maison octodurienne. Même si celle-ci a réussi la gageure d'approvisionner ses fidèles clients, alors même qu'elle était hors d'état de fonctionner.

Aujourd'hui, les nuages noirs qui s'amoncelaient sur l'usine ont fait place à une éclaircie bienvenue. L'avenir? La direction l'entrevoit avec un optimisme mesuré. Le dernier point d'interrogation qui pesait encore sur l'avenir de l'entreprise semble en effet levé. Le problème de l'approvisionnement en électricité serait en partie résolu... puisque l'usine a redémarré.

Pascal Guex

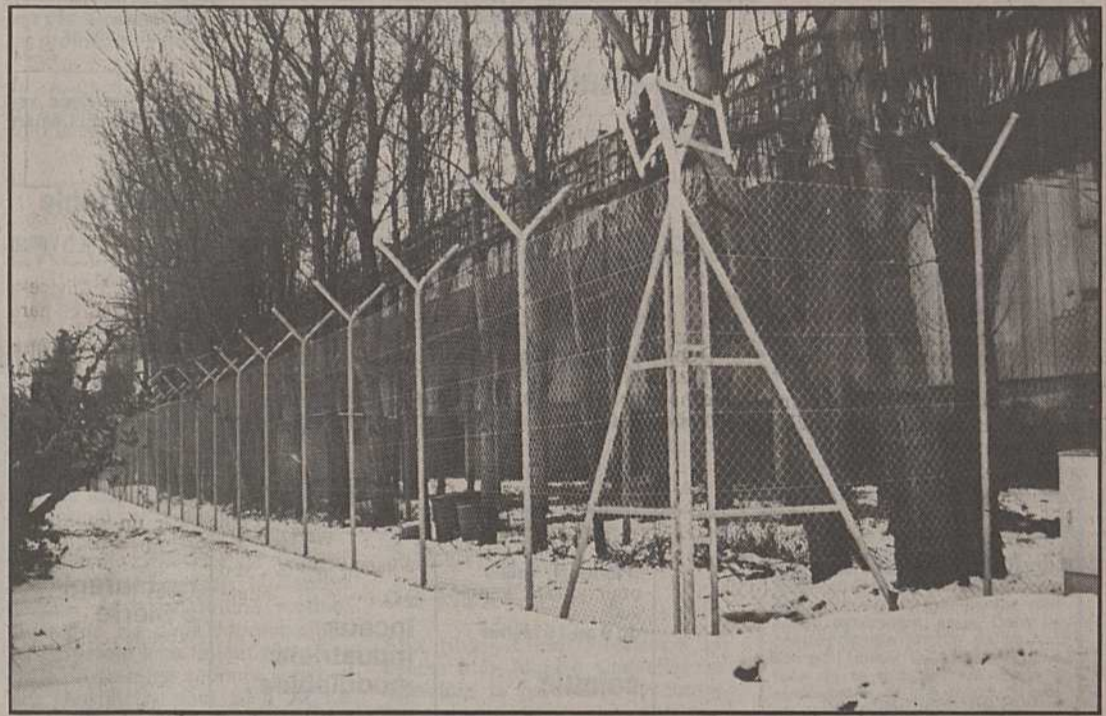


UN REMPART ÉLECTRIQUE

MARTIGNY (pag). – Un homme averti en vaut deux. Cette devise, les responsables de l'usine l'ont retenue. Pour ne pas revivre les événements du 19 mars, la direction a décidé de soigner la sécurité de ses installations et de ses... employés. Ainsi, la grande maison des Vorziers a procédé à la pose d'une clôture d'une hauteur de trois mètres, dotée d'un système électrique de détection et de protection. Une installation qui cerne tous les bâtiments. Autre amélioration apportée après l'attentat, les nouveaux transformateurs ont été «coulés» dans une matière appelée – paraît-il – à résister aux charges explosives les plus puissantes.

D'autre part, la direction a donné des consignes très strictes à tous ses employés, et plus particulièrement aux concierges. Le Département de justice et police aurait également donné des directives à ses policiers pour que ceux-ci effectuent des rondes régulières aux abords de l'usine.

Même si la plus grande discrétion règne sur ce problème de sécurité (on le comprend aisément), il semble que tout a été mis en œuvre pour décourager d'éventuels plastiqueurs.



La clôture qui doit décourager d'éventuels terroristes.

BLACK OUT TOTAL

Longtemps décriée, notamment par les milieux de la production valaisanne, l'usine d'aluminium de Martigny a suscité un très large élan de sympathie dans la population, à la suite de l'odieux attentat du 19 mars dernier. Son conseil d'administration aurait dû profiter de ce soudain avantage psychologique pour donner de l'entreprise une image de marque favorable. En jouant la carte de l'ouverture, les patrons de la société auraient sans doute apaisé certaines inquiétudes que l'on sent renaître dans la région. Las! L'Alu de Martigny s'est très vite refermée comme une huître. Les journalistes de service n'ont pas été admis dans l'usine, n'ont pu s'entretenir avec la direction et le personnel. Bref, c'est à nouveau le black-out quasi total. Seule concession: un juriste membre de ce même conseil d'administration a été autorisé à renseigner la presse. Un juriste, et non pas le directeur ou les cadres techniques réduits, eux, au silence.

On comprend d'autant moins cette attitude que la presse ne cherchait qu'à informer. Au-delà des passions et des partis pris. A l'Alu de Martigny, on ne filtre pas seulement les émanations fluorées.

Michel Gratzl

AU POINT MORT...

Dix mois après l'attentat, l'enquête est au point mort. La justice comme la direction de l'usine restent cependant convaincues que les «criminels» appartiennent aux milieux de la production. En clair, c'est du côté de Saxon que se tournent les regards...

Juge instructeur chargé de l'affaire, Me Pierre Ferrari ne croit pas ce que d'aucuns ont appelé le mur du silence: «Je suis persuadé que très peu de personnes connaissent réellement les auteurs du forfait. Sinon, nous les aurions déjà pincés.»

Autre certitude du magistrat: le «corbeau» à qui l'on doit plusieurs lettres anonymes codées connaît les plastiqueurs. «On fondait certains espoirs sur l'examen de ces différents documents. L'analyse graphologique n'a rien donné.»

Au départ, six inspecteurs de sûreté sont montés en première ligne. Sans parler des spécialistes et techniciens en explosif appelés en renfort. Echec.

Aujourd'hui, le dossier est toujours ouvert, la prime de 150 000 francs toujours valable.

Les «dynamiteros», eux, courent toujours.

Le Bourg'bier a «faim»...

MARTIGNY. – Afin de satisfaire les nombreux lecteurs de la feuille satirique bordillonne, les responsables de l'édition lancent un appel. Ils souhaitent recevoir un maximum d'informations susceptibles de «meubler» le Bourg'bier. Ainsi, les éditions 1986 retraceront – comme par le passé – objectivement les péripéties des habitants de la région. Alors n'hésitez pas et faites parvenir vos «tartines» au Carnaval du Bourg, case postale, 1920 Martigny.

Radio Martigny

Vendredi

- 6.00 La Première de la Radio suisse romande.
- 18.00 Les informations internationales de la Première et le journal régional et local de Radio Martigny.
- 18.45 Le jeu de la voix mystérieuse.
- 18.50 Enfantillages.
- 18.55 Les cinq minutes des consommatrices avec Hélène Morand.
- 19.00 Spécial Grand Conseil avec Adolphe Ribordy et ses invités.
- 19.30 Couleur jazz avec Steff et Camille.

CARTE DE VISITE DU GIRON MARTIGNERAIN Le 17^e memento de la Jeune Chambre économique



Les membres du comité de la JCE, accompagnés de M. Pierre Dal Pont, président de la SD et Georges Saudan, directeur de l'office du tourisme.

MARTIGNY (gué). – Le traditionnel «memento» est sorti de presse. Élégant et pratique, il représente une véritable banque de données. Tiré à 10 000 exemplaires, il fera le bonheur des touristes et des nouveaux Octoduriens.

Carte de visite de la région touristique, le «memento» de la Jeune Chambre économique est attendu chaque année avec impatience. Principalement par l'Office du tourisme de Martigny. Selon le directeur Georges Saudan, cette véritable encyclopédie est devenue un élément indispensable pour répondre aux exigences touristiques. Et le comité de la JCE, conscient de l'importance de ce bulletin informatif, s'est réuni hier matin à son stamm pour fê-

ter la sortie de la 17^e édition.

Questionnez, il vous répondra

L'appellation de banque de données n'est pas usurpée pour cette brochure. Un coup d'œil à la table des matières et l'on découvre moult renseignements. Paroisses, administration, justice, service médical et social, enseignement, tourisme, activités culturelles, etc., figurent en bonne place. De Verbier à Ovronnaz, en passant par Les Marécottes, cette publication trace également un portrait des stations.

Le «memento» de la JCE est à votre disposition à l'Office du tourisme de Martigny, dans les banques et les hôtels. Alors, si vous avez une question...

FLORE DE L'ARCTIQUE

Un herbier et un cadeau

MARTIGNY (gram). – On connaît l'amour que porte M. Léonard-Pierre Closuit au Grand Nord. Une exposition photographique consacrée aux populations du Groenland nous le rappelle actuellement à Vevey.

Photographe et cinéaste, l'Octodurien s'est également penché de très près sur la flore arctique. Un herbier à d'ailleurs traduit concrètement cet intérêt botanique.

M. Closuit a dernièrement

décidé d'en faire don au Conservatoire botanique de Genève.

La remise officielle de ses collections a lieu aujourd'hui vendredi, à 17 h 30, à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Martigny.

Cette manifestation, publique, précisons-le, sera notamment agrémentée par la présentation d'un court métrage sur quatre campagnes de récolte dans ce pays. Qu'on se le dise.